LICENCE PRO Aménagement Paysager

La Gestion du Patrimoine Naturel et Paysager

Faculté sciences & sciences de l'ingénieur
ubs
Université Bretagne Sud

campus La Salle
www.campus.lasallefrance.fr

Kerplouz LaSalle
Auray

LICENCE PRO Aménagement Paysager

Spécialité :

La Gestion du Patrimoine Naturel et Paysager

Les objectifs :

En lien avec l'application des politiques environnementales, former des professionnels ayant des compétences interdisciplinaires dans une démarche de médiation.

Former des coordonnateurs gestionnaires des espaces aménagés à l'échelle d'un territoire (géographique…) à celui d'une collectivité (ville, communauté de commune, syndicat mixte…) qui soient à même d'apporter leur savoir–faire professionnel, de contribuer à l'élaboration de projets dans une démarche écoresponsable.

Les capacités et les savoir-faire associés :

Diagnostic territorial :

- S'appuyer sur des connaissances techniques et scientifiques.
- Identifier le cadre réglementaire, savoir en faire un bon usage.
- Se situer dans une approche systémique.

Maîtrise d'outils :

- Maîtriser, créer des outils de communication.
- Maîtriser des outils d'infographie.
- Savoir utiliser ces outils pour accompagner les décisions.

Médiation :

- Faire évoluer les pratiques sociales.
- Tisser un réseau de relations avec les acteurs du territoire et autres.
- Se placer dans une situation de médiation.

Coordination de projet :

- Mettre en valeur un espace dans sa dimension sociale, économique et culturelle.
- Contribuer à l'élaboration des projets dans une démarche écoresponsable.
- Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la pérennité des écosystèmes.
- Participer à la gestion patrimoniale des espaces.

Gestion technique et financière :

- Organiser et encadrer des chantiers de gestion des espaces aménagés et de nature.
- Contribuer à la gestion technico économique et à la gestion des ressources humaines.

Issus de formation universitaire pluridisciplinaire, ces gestionnaires réaliseront des diagnostics territoriaux, participeront à la planification des aménagements, appliqueront les cadres réglementaires, communiqueront les projets, évalueront les projets, travailleront comme médiateurs auprès des acteurs du territoire concerné.

Kerplouz LaSalle Auray

▶ Conditions et procédures d'admission :

La licence professionnelle Gestion du Patrimoine Naturel et Paysager est accessible de droit :

- Aux étudiants/es titulaires du BTSA AP (Aménagement Paysager), BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature). BTSA Gestion Forestière. DUT Génie biologique option génie de l'environnement.
- Aux étudiants/es titulaires d'une licence 2 : Géographie et aménagement, Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la terre.
- Aux candidats dans le cadre de la formation continue ayant des pré-requis validés.

La sélection des candidats est faite sur dossier par la commission de sélection.

Les **dossiers de candidature** sont **mis en ligne** à partir du **1er mars 2016** et seront **à déposer avant** la date limite du **15 juin 2016**.

▶ Organisation de la formation :

La formation est dispensée au **département UFR Sciences et Sciences de l'Ingénieur de l'Université de Bretagne Sud** et au **Lycée Kerplouz-LaSalle à Auray**.

Elle comprend un volume horaire de **566 heures** réparties en deux semestres pour un crédit total de 60 ECTS.

Elle se décompose en 6 Unités d'enseignement (UE) dont un projet tuteuré de 146 heures, **un stage professionnalisant de 12 semaines**.

Elle s'appuie sur un réseau, impliqué dans la gestion des espaces, de partenaires du Lycée Kerplouz-LaSalle (Conseil Départemental, Conservatoire du Littoral, Syndicats mixtes, des communautés de communes et d'agglomération, villes et communes, des associations et entreprises…)

Elle mobilisera les compétences et outils de l'Université de Bretagne Sud et ceux du Lycée Kerplouz-LaSalle.

Référentiel professionnel

- Réaliser des diagnostics.
- Utiliser et maîtriser des outils de représentation des espaces.
- Maîtriser des méthodes d'analyse.
- Développer des capacités de médiation et de coordination entre les acteurs.
- Assurer la gestion administrative et financière du projet.

Débouchés professionnels :

- Coordonnateur de projet de gestion.
- Chargé de gestion des espaces naturels et /ou paysagers.
- Conducteur de travaux de gestion en entreprise ou collectivité.
- Formateur en milieu professionnel.
- Animateur de chantiers nature, patrimoniaux et paysagers.

Programme des études :

Semestre 1

UE1 : Expression - Communication - Médiation : Communiquer en toute situation.

UE2 : Traitement des données du territoire : Travailler avec méthodes et outils adaptés (informatique, graphique (sig, autocad…) et statistique.

UE3 : Approche globale et compréhension des territoires : fonctionnement des organismes et connaissance de l'entreprise.

UE4 : Analyse des sites et des cadres réglementaires ; cartographie, méthodologie d'analyse et de lecture du paysage, acteurs et logique d'acteurs, les outils juridiques et réglementaires.

UE5 : Méthodologie professionnelle : diagnostic, inventaire, analyse, proposition, approche pluridisciplinaire abordant les dimensions scientifiques, paysagères, techniques, administratives, financières et organisationnelles des plans de gestion. Des études de cas en fil rouge.

Semestre 2

UE6 : Projet tuteuré : Un support terrain pour un groupe de 4 étudiants/(tes), des ateliers de préparation et de suivi du projet.

UE7 : Stage en milieu professionnel : établir un plan de gestion intégrant les dimensions patrimoine, espaces naturels et/ou les aménagements paysagers.

***Calendrier* : Du 15 septembre 2016 au 30 juin 2017.**

***Coût* : 3500 € dont 405 € pour les frais d'inscription à l'université et à la sécurité sociale étudiante.**

www.univ-ubs.fr

www.kerplouz.com

LEAP Kerplouz LaSalle - Auray

BP 40 417 - 56 404 Auray cedex
Tél : 02 97 24 34 40 - Fax 02 97 24 34 41
auray@cneap.fr

BleuSafran 01/2016 - Photo Lycée Kerplouz